

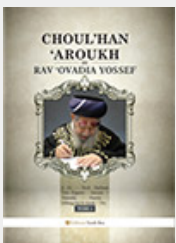


Traité Avoda Zara

Michna 9 - Chapitre 4

דורכים עם הנוכרי בגת, אבל לא בוצרין עימו. וישראל שהוא
עושה בטומאה לא דורכים, ולא בוצרים עימו; אבל מוליכין
עימו חבייות לגת, ומביאין עימו מן
הגת. נחתום שהוא עושה בטומאה לא לשין, ולא עורכין עימו;
אבל מוליכין עימו פת לפלטר.

On peut aider l'idolâtre à fouler le vin au pressoir, mais non à vendanger avec lui. A l'israélite que se livre à ce travail dans un état d'impureté, on ne prêtera pas d'aide, ni pour fouler, ni pour vendanger, mais on peut l'aider à porter des tonneaux [vides] à son pressoir, ou les rapporter de là [remplis]. Le boulanger qui travaille en état d'impureté, on ne devra l'aider ni à pétrir la pâte, ni à la rouler ; mais on pourra l'aider à transporter le pain à la boulangerie.



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions